

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Arts du spectacle

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Arts du spectacle* est une formation initiale dépendant du département des Arts de la scène, de l'image et de l'écran (ASIE) de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts (LESLA) de l'Université Lumière - Lyon 2. Elle propose deux parcours principaux : *Images* (cinéma et photographie) et *Scènes* (théâtre et danse), avec notamment des enseignements communs. Un troisième parcours pluridisciplinaire, dénommé ILES (*Images, lettres et scène*), complète l'offre de formation.

Cette licence vise l'acquisition de compétences dans les domaines des arts de la scène et de l'image. Pour cela, elle articule de manière équilibrée des enseignements et des approches d'histoire, d'esthétique, de théorie et de critique des œuvres.

Le parcours *Images* vise à transmettre des connaissances liées aux œuvres cinématographiques et photographiques avec une sensibilisation aux notions, théories et pensées de la culture visuelle et sonore. Il présente une progressivité des enseignements, plus généralistes en première année (L1), une consolidation en deuxième année (L2) centrée sur la théorie et la pratique, un approfondissement des connaissances en L3 autour du cinéma documentaire. La mise en place d'ateliers et la logique de projets, sous la forme d'ateliers d'écriture et d'ateliers de réalisation permettent l'acquisition des compétences préprofessionnelles.

Le parcours *Scènes* vise à former aux enjeux de la création scénique (théâtre, danse, performance, etc.) en articulant des enseignements théoriques construits de manière chronologique, des ateliers de pratiques et une ouverture au monde professionnel, notamment à l'environnement culturel de la ville de Lyon.

Le parcours *Images, lettres et scène* est un parcours pluridisciplinaire. L'originalité du parcours est d'associer des enseignements artistiques aux enseignements de lettres. Pour ce parcours, une mutualisation est mise en place avec la licence *Bidisciplinaire lettres/histoire de l'art* de l'université.

Avis du comité d'experts

La licence *Arts du spectacle* est, au sein de la COMUE (Communauté d'universités et établissements), la seule formation proposant l'enseignement de quatre disciplines artistiques : cinéma, photographie, théâtre et danse. La formation s'appuie sur d'autres structures du territoire avec lesquelles elle a su nouer des réelles collaborations : Ecole Normale Supérieure (ENS) de Lyon, ARFIS (Ecole des métiers du cinéma et de l'audiovisuel) de Villeurbanne, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT), Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Lyon et conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Lyon.

Les connaissances et compétences visées sont clairement détaillées et correspondent à celles attendues pour de tels parcours.

Pour le parcours *Images*, l'étudiant est formé à l'histoire et à l'esthétique du cinéma et de la photographie. La formation prépare de manière satisfaisante à la réalisation des formes filmiques courtes. Le parcours *Scènes* est centré sur une approche des grandes théories des arts de la scène et prépare à une approche critique des œuvres. On note un réel intérêt pour l'étude des processus de création. Les métiers visés sont ceux de l'accompagnement artistique, du journalisme, de l'enseignement ou de l'animation en milieu scolaire. Le parcours *Images, lettres et scène* quant à lui prépare favorablement à une analyse esthétique et littéraire des œuvres. Les étudiants issus de ce parcours s'orientent vers des concours d'enseignement ou les métiers de la culture.

La diversité et la richesse des partenariats avec les institutions culturelles constituent un des points forts de la formation : parmi les partenaires, on note le Théâtre du Plongeur, le Théâtre du Lavoir public, le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne, le CNSMD de Lyon (dans les domaines de la musique et de la danse), le CRR de Lyon (dans le domaine de l'art dramatique). Certains partenariats sont d'ordre pédagogique et sont consolidés au travers d'une convention-cadre ouvrant la voie à la validation des formations. D'autres offrent un double cursus, par exemple les élèves du CRR, et de l'ENS de Lyon sont accueillis en licence *Arts du Spectacle*.

Au niveau international, les échanges et les partenariats sont nombreux et de qualité. Ils concernent notamment les départements théâtre de l'Università degli Studi di Milano (Italie), de l'Universität Leipzig (Allemagne), de l'Universität Wien (Autriche), de l'Uniwersytet Lodzki (Pologne) et le département danse de l'UQAM (Canada). Dans le domaine du cinéma, trois coopérations sont mises en place avec l'Université de Pittsburgh (Etats-Unis), l'Université Canadienne de Dubaï (Émirats Arabes-Unis), et l'Université de Niteroi (Brésil).

Le dossier témoigne d'une bonne connaissance des emplois accessibles à l'issue de la formation. La mise en place d'un accompagnement individualisé des étudiants en vue de leur réussite est appréciable. Le dispositif de parrainage des bacheliers technologiques est également appréciable : des enseignements dédiés à la méthodologie disciplinaire sont mis en place. Ces mesures conduisent, en 2012, à une poursuite des études supérieures pour 58 % des diplômés dont 70 % en master *Arts* au sein de l'établissement. En revanche, le dossier ne fournit pas de données quant à l'insertion professionnelle des diplômés ne poursuivant pas des études supérieures.

L'équipe pédagogique est composée de quatre professeurs, 10 maîtres de conférences, deux PRAG (professeurs agrégés), un PAST (professeur associé) et deux ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche). Des professionnels interviennent au sein de la formation pour des enseignements techniques et des ateliers de pratiques. Les responsabilités de chacun sont clairement définies tant au niveau du département que par année et parcours.

Les modalités de pilotage de la formation sont peu décrites. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement ou d'instance chargée du suivi de la formation. Deux types de réunion pédagogique sont organisés : l'un restreint aux enseignants et l'autre ouvert aux étudiants. Le rendu des travaux engagés n'est pas communiqué.

Les effectifs sont en augmentation : 735 inscrits en 2013, 699 en 2012, 593 en 2011 et 681 en 2010. On note, en L1, un taux de réussite relativement correct (47 % sur la période 2010/2012). Ce taux est satisfaisant en L2 et L3 : il est respectivement de 76 % et 81 %.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Le lien de la formation avec les activités de recherche n'est pas précisé. Des enseignements de méthodologie préparent les étudiants à une approche de la discipline et à la recherche.
Place de la professionnalisation	Les compétences professionnelles à acquérir par les étudiants sont affichées. Il s'agit de saisir les enjeux de la création et leurs interactions avec le contexte socio-économique, les enjeux artistiques et culturels ainsi que d'approcher le paysage artistique, tout en développant une aptitude pour des outils informatiques. Par ailleurs, les partenariats avec le monde professionnel concernent les aspects juridiques, économiques et institutionnels, mais passent aussi par l'accès aux matériels et par des manifestations culturelles.
Place des projets et stages	Le stage est optionnel. Ce choix est surprenant au regard de la volonté affichée d'appropriation du fonctionnement des institutions culturelles. L'application Pstage est mise en place par l'établissement pour les étudiants effectuant un stage qui doivent établir un rapport d'une dizaine de pages.
Place de l'international	Les nombreux partenariats sont explicités. Un enseignant-chercheur est missionné pour les relations internationales et le nombre d'étudiants optant pour les échanges est satisfaisant et en progression, passant de 10 en 2010 à 16 en 2013. Les trois coopérations internationales mises en place au sein du département avec l'Université de Pittsburgh (Etats-Unis),

	<p>l'Université Canadienne de Dubaï (Émirats Arabes-Unis), et l'Université de Niteroi (Brésil) constituent une richesse.</p> <p>Le français est la langue d'enseignement. Il faut souligner l'intérêt du recours à l'anglais de spécialité pour l'approche du théâtre en L3.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation ne propose pas de sélection et ce, malgré la limitation de la capacité d'accueil. Les passerelles mises en place et les dispositions relatives à l'orientation permettent un réel accompagnement des étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se font en présentiel sauf pour des cas de dispense d'assiduité. La mise en place d'ateliers pratiques aux outils numériques (logiciels de montage, conception de sites, initiation à la programmation) est effective. Le dossier précise en outre que l'équipe sensibilise à une utilisation responsable du numérique.
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués de manière classique : en contrôle continu pour les travaux dirigés (TD) et en contrôle terminal pour les cours magistraux (CM). Les jurys sont semestriels.
Suivi de l'acquisition des compétences	La qualité de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et du descriptif des activités et des compétences sont à souligner.
Suivi des diplômés	Le dossier annonce un suivi des diplômés par l'établissement, mais aucune analyse ni données chiffrées ne sont proposés pour ceux d'entre eux ne poursuivant pas des études supérieures.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement n'est pas mis en place et on peut s'étonner de l'absence de prise en compte des modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Originalité d'une formation en arts construite autour des parcours *Images et scènes*.
- Qualité des partenariats avec le monde socio-professionnel.
- Liens étroits avec les structures culturelles de la ville.
- Qualité des partenariats avec les formations artistiques spécialisées de la métropole.
- Importance de l'accompagnement individualisé des étudiants.

Points faibles :

- Evaluation des enseignements par les étudiants peu exploitée.
- Stage en milieu professionnel peu valorisé.
- Fragilité du pilotage de la formation.
- Manque de données quant à l'insertion professionnelle des diplômés.

Conclusions :

Cette formation propose des parcours cohérents avec des enseignements mutualisés et une progressivité dans l'acquisition des savoirs. Les dispositifs d'accompagnement des étudiants sont performants. Il existe des rapports féconds entre le monde professionnel et le monde universitaire. Les liens avec les structures culturelles constituent un réel atout.

Il paraît souhaitable, dans l'objectif de conforter l'aspect professionnalisant de la formation, de rendre obligatoire le stage en milieu professionnel au niveau de la L3. Par ailleurs, la prise en compte des évaluations des enseignements par les étudiants et des anciens diplômés permettrait d'enrichir le cursus d'études. De même, la mise en place d'un dispositif formalisé de suivi de la formation permettrait d'en améliorer le fonctionnement.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Licence Arts du Spectacle.

Aucune observation.

Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2

